

70 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début du mois de juin 2021.

75 C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier qui remettra le rapport aux élus municipaux. Ce rapport sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

Je donnerai maintenant la parole à notre premier intervenant et je demanderais à mon collègue de nous l'identifier.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. GÉRARD BEAUDET

85 **LA PRÉSIDENTE :**

90 Oui. Alors, bonsoir, Monsieur Beaudet. Alors, comme je l'indiquais tout à l'heure, vous disposez d'une période de dix minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires auront également une dizaine de minutes pour échanger avec vous. On a pris connaissance de votre mémoire dont on vous remercie.

Je crois que vous n'avez pas de présentation PowerPoint ou de document à partager?

95 **M. GÉRARD BEAUDET :**

Effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

100 Alors, on vous écoute.

M. GÉRARD BEAUDET :

105 D'abord, merci de m'accueillir. Ce que je peux dire d'entrée de jeu c'est que pour l'essentiel je suis plutôt en accord avec le document qui a été déposé. Je pense que tant du point de vue des diagnostics, que des grandes orientations, que des propositions, c'est tout à fait dans l'air du temps, et je pense que ça correspond assez bien à plusieurs des enjeux auxquels l'Université est confrontée, mais auxquels la Ville est également confrontée et auxquels les citoyens sont confrontés.

110 J'aurais néanmoins trois petits points sur lesquels j'aimerais m'attarder, des choses qui ne m'apparaissent peut-être pas suffisamment fouillées dans les temps actuels des enjeux qui concernent ces points-là.

115 Le premier point c'est le rapport au quartier.

120 Il y a un certain nombre de documents graphiques. Il y a un certain nombre d'éléments d'analyse qui nous présentent le rapport au quartier et l'évolution notamment de ce rapport au quartier. Et je trouve que dans l'ensemble, on est assez conciliant à l'égard de la qualité de ce rapport-là.

125 Je vous ai envoyé quelques petits éléments iconographiques qui sont tirés d'un document que j'avais produit il y a quelques années dans le cadre d'une conférence et où je m'étais amusé, à partir des énoncés de base de l'Université de Montréal qui se présentait comme un bastillon, comme quelque chose qui était au-dessus de la société. Et je m'étais amusé à analyser le cadre physico spatial de l'Université pour montrer qu'on pouvait avec du vocabulaire militaire assez bien décrire ce qui était ce bastillon qui s'est réfugié sur les glaciers du Mont-Royal.

130 Et je pense que les activités, les actions qui se sont succédé au cours des décennies n'ont fait que renforcer cette relation assez, je dirais assez tendue, à l'égard des quartiers environnants. On peut parler du stationnement. On peut parler évidemment de la rampe de montée des automobiles. On peut parler de ce que j'appelle mes deux, les deux gros bastillons qui consolident les deux extrémités. J'évoque même le fait qu'on ait démoli un faubourg comme
135 on faisait aux approches des ouvrages militaires pour être sûr de bien se protéger.

Donc, tout concorde pour montrer que l'Université n'est pas une université dans la ville, c'est une université qui s'est placée à l'écart de la ville et qui a maintenu cette position.

140 Bon. Je n'accuse personne d'avoir fait ça sciemment, mais le résultat il est là. Et entre autres, je souligne en particulier la très, très grande pauvreté des points d'accès au campus. Dans certains cas c'est presque du troglodyte tellement que c'est obscur et difficile à trouver. Et je pense, il s'agit de jeter un coup d'oeil du côté de McGill ou du côté de l'Hôpital de Cartierville par exemple, pour voir qu'on peut avoir un portail d'accueil qui invite les gens à venir plutôt que de cacher les entrées sous des immeubles dans l'ombre, en retrait.

145 Et ça, je pense qu'il y aurait un gros travail à faire à l'Université de Montréal pour se rendre beaucoup plus accueillantes, pour rendre l'emplacement accueillant, surtout qu'on fait valoir qu'il est important que l'Université participe de cet espace transitionnel entre la ville et les sommets du Mont-Royal. Je pense qu'il faut que ça se fasse d'entrée de jeu dès les abords du campus. Et pour l'instant ce n'est pas le cas.

Le deuxième point, c'est la place Laurentienne.

155 J'ai participé à un comité de travail à la demande de mon doyen Paul Lewis, il y a trois ou quatre ans, qui avait été mis sur pied par l'Université. Parce qu'on avait demandé à des gens qui ont le mandat de réfléchir à l'animation du campus, d'essayer de voir ce qu'on pourrait faire avec cette place qui est en mauvais état, mais qui surtout ne sert pas beaucoup.

160 Et j'avais été confronté à beaucoup de résistance de la part du service des immeubles, c'est-à-dire que toutes les raisons sont bonnes pour qu'il y ait le moins de monde possible qui s'agite sur le campus. Et j'avais trouvé ça un peu désolant, et je pense que cette place elle mériterait mieux. Et je pense que pour améliorer le sort de cette place, il faut améliorer les interfaces.

165 L'interface avec le 3200, Jean-Brillant. On a la chance d'avoir Chez Valère au rez-de-chaussée. On a la chance d'avoir de grandes portes-fenêtres qui pourraient s'ouvrir à la belle saison. On a la chance d'avoir un parvis qui pourrait s'animer en toute saison, par exemple si on avait des becs de gaz pour être capable d'avoir des barbecues, faire une cabane à sucre au

170 printemps. Et pour l'instant, c'est absolument désolant, il n'y a pas d'interface, il n'y a pas de dynamique, d'interférence entre la place et ce pavillon.

175 D'autre part, le pavillon Lionel-Groulx a une pauvreté d'interface épouvantable des deux côtés, autant du côté de Louis-Colin que du côté de la place. Et à l'occasion d'une activité qui avait lieu dans ce pavillon-là, j'avais réalisé que le centre de conférence que l'Université a créé dans le pavillon se situe, je pense, c'est au deuxième, premier ou deuxième étage et on pourrait très facilement, éventuellement percer une porte en sacrifiant deux bureaux de professeurs.

180 Avoir un petit perron et on pourrait avoir une interface, par exemple qui permettrait aux gens qui participent à des colloques, à des activités de ce genre-là, de sortir à l'extérieur plutôt que d'être obligés de sortir en faisant le grand détour à l'intérieur du pavillon. Ce qui n'est pas particulièrement convivial.

185 Et donc, ça permettrait de créer cette interface qui à mon sens permettrait éventuellement d'animer un peu plus cet espace-là, par effet de débordement de ce qui se passe à l'intérieur des bâtiments, ce qui actuellement est à peu près impossible.

L'autre élément, c'est du côté du stationnement.

190 Cette façade du stationnement n'est pas particulièrement attrayante. On pourrait toujours avec quelques artifices paysagers voiler la chose, mais ça reste quand même assez rébarbatif.

195 Et c'est d'autant pire que l'Université a comme pratique de déneigement, des niveaux supérieurs du stationnement, de balancer la neige de ce côté-là, qui s'accumule pendant tout l'hiver, qui forme un cône qui finit par geler, qui dégèle très tardivement au printemps et qui au surplus, on nous l'a avoué, abîme la structure du stationnement.

200 Et donc, pour économiser quelques milliers de dollars à chaque année en déneigement, on préfère payer une facture et on nous a dit que ça pourrait être de l'ordre du million éventuellement, pour réparer le stationnement. Et ça, je pense que cette gestion de la neige pose problème.

Et ça m'amène sur un autre aspect. C'est que le document est assez timide sur l'hiver. On en parle un peu. Il y a quelques photos d'hiver. Par exemple dans les exemples dont on devrait s'inspirer, il n'y a jamais d'hiver.

205

Or, on sait que l'occupation du campus se fait massivement à l'automne et à l'hiver. Et je trouve ça un petit peu anormal, ça ne m'étonne pas. C'est un des problèmes qu'on a au Québec, on n'est pas capable de composer avec notre hiver, mais il me semble que l'Université devrait faire un effort et notamment pour qu'on approprie cet hiver-là.

210

Là, pour l'instant, on le combat. On ferme tout ce qui pourrait être glissant en hiver. C'est interdit partout. Il me semble qu'on devrait apprendre à composer avec l'hiver.

Je finirais avec une petite remarque sur la dimension immatérielle de la mémoire de l'Université de Montréal. On l'évoque à plusieurs reprises dans le document et récemment il y a deux diplômés de l'Université de Montréal qui sont décédés, deux diplômés de l'école de géographie Jean Décarie et Gilles Ritchot. Et les deux ont apporté des contributions très significatives notamment la connaissance du Mont-Royal.

215

Jean Décarie a été un des grands défenseurs notamment du projet des trois sommets. Il s'est battu pendant des années pour que la montagne soit davantage appropriée et appropriable. Il a laissé un legs important que les Amis de la montagne ont reconnu.

220

Et Gilles Ritchot qui a fait carrière surtout à l'Université Laval, mais qui est diplômé, qui a commencé sa carrière à l'Université de Montréal, a laissé en 1967 un article en deux volets sur la morphogénèse du Mont-Royal. Et ça reste aujourd'hui, aux dires de plusieurs géographes, un classique qui est jusqu'à nouvel ordre indétronable.

225

Il me semble que l'Université pourrait rendre hommage à certains de ses membres, à certains membres de la communauté qui ont eu un apport significatif à l'égard du Mont-Royal.

230

Que ce soit en termes de connaissance, en termes d'animation, en termes de valorisation. Il me semble que l'Université comme citoyen devrait reconnaître ce qu'elle a apporté à la collectivité d'un point de vue immatériel. Donc, du point de vue de la connaissance ou du

235 point de vue de l'action citoyenne par des gens qui font partie de mes confrères et consoeurs
diplômés, et qui dans ce cas-là, étaient au surplus deux amis.

Donc, ça complète ce que je souhaitais vous proposer.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Beaudet, puis de la synthèse aussi de votre
présentation.

245 Je vais commencer par vous poser une première question et je laisserai mes collègues
en poser d'autres par la suite.

250 Un, on a été très interpellés par les photos de ce que vous appelez les dispositifs
défensifs et bastillonnés de l'Université ou encore des points d'accès limités et mesquins, mais
qui campent très bien votre propos.

255 La question que je voulais vous poser concerne effectivement le rapport au quartier et le
rapport au reste de la ville, contrairement disons à d'autre, aux trois autres universités qu'on a à
Montréal. Effectivement, la situation géographique de l'Université de Montréal la met un peu en
retrait et un peu plus difficile d'accès pour les citoyens qui auraient peut-être envie d'aller
méandrer entre les différents bâtiments.

260 Et la question que je veux vous poser est la suivante : Qu'est-ce qui pourrait être fait, et
vous y avez fait allusion dans votre présentation, à ce qu'on pourrait faire pour améliorer les
points d'accès ou encore les interfaces?

265 Effectivement, dans le projet de plan directeur d'aménagement que l'Université a
présenté, il y a cette préoccupation d'ouverture sur le quartier, sur la collectivité. Mais ce n'est
peut-être pas comme vous le dites, très manifeste entre autres, que ce soit du côté de chemin de
Polytechnique ou encore d'Édouard-Montpetit, du côté de Louis-Colin, Jean-Brillant peut-être un
peu plus. Mais qu'est-ce que vous auriez comme suggestion ou comme point de vue pour
améliorer cette interface-là?

M. GÉRARD BEAUDET :

270

Bien, je pense que le premier point c'est de dire que, dans le domaine de l'aménagement on sait très bien qu'on peut privatiser un site sans le privatiser. Qu'il y ait des dispositifs d'aménagement qui peuvent être tellement rébarbatifs que les gens n'oseront pas, les gens vont se sentir intimidés d'aller sur un site. Et c'est un peu ça l'Université. C'est un peu le problème, quand je dis des entrées mesquines.

275

Quand on a l'équivalent d'un rez-de-chaussée sous des immeubles où il fait sombre en permanence, il y a un mauvais éclairage où il n'y a aucune signalétique, on peut difficilement s'attendre à ce que la plupart des gens osent s'aventurer, notamment pour aller sur la place la Laurentienne.

280

Et donc, je pense qu'il faudrait qu'on fasse des efforts et ça va être d'autant plus important que le legs architectural pose lui-même problème. C'est la nature même des parties architecturales qui ont été retenues qui fait que c'est rébarbatif que c'est peu invitant.

285

Et je ne pense pas qu'on se mette à découper des Arc de Triomphe dans les bâtiments de l'Université. Et donc, il va falloir qu'on joue à travers, notamment des éléments plus souples, comme des éléments de signalétique, des marquages au sol, peut-être des panneaux qui expliquent un peu qu'est-ce qu'il y a de l'autre côté.

290

Et ça, il faut que ça se fasse de manière générale, parce que moi, je vois bien juste la relation entre le métro et l'Hôpital Sainte-Justine dans l'interstice entre mon pavillon et les HEC, ça pose problème depuis que les HEC se sont installées.

295

On l'a partiellement améliorée, mais ça reste un corridor qui est très mal conçu, qui est très mal perceptible par les gens qui l'empruntent. Et je pense que si l'Université veut faire preuve d'ouverture, il faut qu'on pose les gestes qui révèlent justement qu'on invite les gens à venir, qu'on invite les gens à fréquenter le campus.

300

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Bien. Alors, je laisserais peut-être la parole à ma collègue, Danielle Sauvage.

LA COMMISSAIRE :

305 Monsieur Beudet, vous avez parlé justement de tout l'enjeu que pose l'hiver
particulièrement pour le stationnement Louis-Colin. Et vous proposez l'adoption d'une clause
« hiver ». Qu'est-ce que vous recommandez avec cette clause hiver? Voyez-vous ça comme une
entente avec l'Université, entre l'Université et le déneigement? En fait, que contiendrait cette
clause?

310

M. GÉRARD BEAUDET :

En fait, c'est une clause que j'imposerais à toute instance publique au Québec qui aurait
pour conséquence que, quel que soit le geste qui est posé, on se poserait toujours la question
315 « et en hiver ». Qu'est-ce que ça veut dire en hiver? Comment ça se traduit en hiver? Qu'est-ce
que ça a comme conséquence en hiver?

Parce qu'actuellement, comme on ne pense pas l'hiver, on ne pense pas les
conséquences des gestes qu'on pose.

320

Il s'agit juste de regarder le plan du nouveau campus, du MIL qui se veut à l'avant-garde
des réflexions notamment en matière de développement durable et compagnie. Il y a à peu près
rien sur l'hiver dans le plan directeur du nouveau campus.

325 Donc, c'est très durable comme attitude cette espèce de résistance qu'on a à l'égard de
l'hiver et notre manière de nous battre contre l'hiver plutôt que de composer avec l'hiver.

Et donc, la clause aurait comme conséquence qu'à chaque fois qu'il faudrait cocher, je
me suis posée la question, qu'est-ce que ça a comme conséquence.

330

LA COMMISSAIRE :

Merci.

335

LA PRÉSIDENTE :

Radouan, est-ce que tu as une question?

340

LE COMMISSAIRE :

Absolument. Merci, Monsieur Beaudet. Dans votre mémoire, vous présentez deux personnalités, Jean Décarie et Gilles Ritchot. On aimerait savoir comment vous voyez l'inclusion de ces deux personnalités au titre de patrimoine immatériel à travers ce projet de plan directeur?

345

M. GÉRARD BEAUDET :

Bien, ils ont apporté une contribution dans le cas de Gilles Ritchot c'est plus à la connaissance de ce qu'est le Mont-Royal, de son émergence, ce qui n'est pas banal. Et dans le cas de Jean Décarie, il a apporté une contribution significative à l'appropriation citoyenne du Mont-Royal à travers le plan directeur, la conquête des trois sommets, et cetera.

350

Et je pense que l'Université devrait d'une manière ou d'une autre pour eux, mais pour d'autres aussi, reconnaître quel a été l'apport de l'Université. Parce que dans le document, on parle de l'apport de l'Université, mais essentiellement au plan physico spatial, au plan des constructions, au plan des aménagements.

355

Or, au plan des idées, au plan de la réflexivité, l'Université a aussi eu des contributions qui ont été marquantes et je pense que l'Université devrait faire savoir qu'elle a aussi joué ce rôle à l'égard du Mont-Royal pour bâtir de la connaissance, pour bâtir des compétences d'appropriation.

360

Il me semble que ça serait un geste sympathique à poser à l'égard de ces diplômés et en même temps, pour faire savoir à la société que l'Université n'est pas juste là par des pavillons, elle est aussi là du point de vue de la pensée, du point de vue de la science, du point de vue de la connaissance.

365

370

LE COMMISSAIRE :

Et quelle forme précisément ça pourrait prendre pour rendre hommage à ces deux personnes? Est-ce que vous avez des exemples, des places?

375

M. GÉRARD BEAUDET :

Ça pourrait être de la toponymie. Ça pourrait être des éléments d'interprétation. Ça pourrait être, je ne sais pas moi, des plaques dans certains pavillons. On a des plaques pour les donateurs dans presque tous les pavillons. Pourquoi est-ce qu'on n'aurait pas des plaques pour les contributeurs à la science et à l'aménagement du Mont-Royal. Qu'on inscrive ça dans la durée et que ça se sache que des gens qui appartiennent à l'Université qui ont apporté des contributions.

380

LE COMMISSAIRE :

Parfait. C'est plus clair. Merci. Peut-être une autre question, Madame la présidente. Comme vous le savez, le plan directeur se base sur trois approches dont l'une est la reconnaissance autochtone.

390

On aimerait avoir votre opinion sur la manière dont peut traduire en aménagement cette reconnaissance autochtone à l'intérieur du campus?

M. GÉRARD BEAUDET :

Bon. On a parlé d'abord de l'archéologie. Il y a probablement un certain nombre de traces qui sont présentes. Bon. On sait que l'archéologie c'est d'abord une science qui vise la connaissance, mais on sait qu'on peut mettre en valeur in situ des vestiges d'une manière ou d'une autre. Donc ça, je pense que ça pourrait être une façon. Il y a la toponymie qui est une autre façon.

395

400

Mais je pense qu'il faudrait aussi laisser le livre ouvert, c'est-à-dire ne pas essayer de tout décider ici et maintenant. Il y a des autochtones qui font partie de la communauté universitaire et je pense qu'il faut leur laisser la chance aussi d'apporter de manière innovante

405 des contributions à l'Université que l'Université pourra accueillir. Et donc, je pense que c'est important qu'il y ait des gestes qui soient posés maintenant, mais c'est important qu'il y ait aussi une question d'attitude à l'égard de ce qui pourrait nous provenir de la communauté autochtone ou des communautés autochtones.

410 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

415

Est-ce que, Danielle, il y a une question, d'autres questions?

LA COMMISSAIRE :

420

Une question sur la place la Laurentienne. Vous avez parlé au début, Monsieur Beudet, de l'exercice de réflexion auquel vous aviez participé il y a trois, quatre ans. Je serais curieuse de savoir s'il y a eu des suites? Parmi les recommandations que votre groupe de travail avait émises, est-ce qu'il y en a qui ont été mises en place?

425

M. GÉRARD BEAUDET :

430 À ma connaissance, non. Parce qu'on sait qu'il va falloir intervenir pour restaurer cette place-là. Je pense que les parties aménagées ne sont pas encore entièrement définies. Elle a une valeur patrimoniale, mais elle pose de sérieux problèmes. La fréquentation peut être risquée dans certains cas. Et donc, je pense qu'on en est là pour l'instant.

Mais ma proposition c'était de dire, est-ce qu'on pourrait dès à présent, avant même de la restaurer, se poser la question des interfaces et inclure la construction des interfaces dans le projet de la restauration.

435

Je trouverais dommage que ce motif de patrimoine on la restaure en état de l'époque de sa construction et qu'on ne joue pas sur les interfaces qui font significativement défaut. Je pense

que nous avons le droit de léguer une place qui soit mieux aménagée tout en respectant ses caractéristiques.

440

Donc, j'aimerais qu'on insiste là-dessus. Il faut penser les interfaces. Il faut penser les usages de cette place-là avant de lancer un projet de restauration pour ne pas se retrouver dans une situation où on serait obligé de se dire ou de se faire dire « bien écoutez, il est trop tard ».

445

LA COMMISSAIRE :

Merci.

450

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beaudet, j'aimerais ça revenir sur la première question que je vous ai posée concernant les relations avec la collectivité.

455

Vous avez donné des exemples de façon, comment dire, d'encourager ou de faciliter l'accès. Bon. Il y a des universités entre autres, on ne les nommera pas, disons qu'ils ont comme des jardins ou des parcs à travers lesquels on peut passer pour se rendre d'une rue à l'autre ou d'un quartier à l'autre.

460

Qu'est-ce qui serait intéressant pour des citoyens... quels sont les endroits où sur le campus les citoyens auraient intérêt à aller se promener ou à visiter?

M. GÉRARD BEAUDET :

465

Il y en a beaucoup. Parce que l'Université est implantée sur les versants du Mont-Royal, on a plusieurs endroits qui font office de belvédères.

470

Mais malheureusement, actuellement les fréquenter c'est à ses risques et périls parce que l'automobile a tout occupé. Mais il y a quand même des belvédères extraordinaires, il y des couchers de soleil à certains moments de l'année à partir des belvédères qui sont absolument extraordinaires.

S'installer sur le parvis du pavillon principal, sur le haut des marches et voir des couchers de soleil, c'est quelque chose qui est assez remarquable.

475 D'autre part, à l'intérieur même du campus, quand on circule à l'intérieur du campus, on découvre des points de vue sur les différents pavillons qui sont assez extraordinaires là aussi. Il y a une expérience sensible de découverte qu'on peut faire quand on se balade à l'intérieur des espaces, des cours plus ou moins intérieures qui se déploient entre les pavillons. Il y a là aussi des choses extraordinaires. Il y a des oeuvres d'art.

480 L'Université pourrait même éventuellement, sûrement enrichir le parc des oeuvres d'art pour que le parcours soit aussi un parcours à caractère artistique. Je pense que ça pourrait très bien se faire. Et par exemple, peut-être qu'en ayant des oeuvres d'art près des interfaces, donc pas nécessairement à l'intérieur du campus, peut-être que ça serait une façon d'amener les gens en leur disant : « Vous aimez? Il y en a d'autres. Entrez voir. »

485 Je pense qu'on pourrait enrichir les parcours. C'est la même chose pour le parcours entre chez nous et HEC qui lie le métro et Sainte-Justine. Là aussi, on pourrait avoir des oeuvres d'art, on pourrait même mettre nos étudiants à contribution.

490 On pourrait avoir des symposiums par exemple qui créeraient des événements et qui attireraient des gens, ce qui permettrait aux gens de découvrir le campus de l'intérieur. Et par exemple, des symposiums nous permettraient de créer une banque d'oeuvres d'art qu'on pourrait enrichir, par exemple à tous les cinq ans. Ça pourrait même être un événement interuniversitaire.

495 Je pense qu'il faudrait qu'on se serve du lieu avec un principe d'animation et pas juste des espaces qui sont là.

500 Et l'autre élément, je dirais, c'est aussi l'apprentissage du lien entre les quartiers et le sommet. Ça ne va pas de soi pour la plupart des gens qu'on peut accéder au sommet à partir de chez nous.

Il y a des points d'accès qui vont de soi, qui sont connus depuis longtemps qui sont fréquentés. Le nôtre l'est beaucoup moins, parce que le sommet Outremont a été négligé

505 pendant des années et des années. Et donc, il faudrait qu'on mette en place une mécanique pour que les gens découvrent effectivement que nous sommes un des points d'accès vers les sommets.

LA PRÉSIDENTE :

510

C'est bien. Danielle ou Radouan, est-ce que vous avez d'autres questions? Avez-vous autre chose à nous dire, Monsieur Beaudet?

M. GÉRARD BEAUDET :

515

Non. Je pense que ça fait le tour de ce qui m'apparaissait plus important.

LA PRÉSIDENTE :

520

Alors, on vous remercie beaucoup, c'était très enrichissant de vous écouter.

M. GÉRARD BEAUDET :

525

Ça m'a fait plaisir.

M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO

530

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur, on vous voit.

M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :

535

Bonjour. Donc, moi aujourd'hui je vais présenter...